

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (T.S.L.A.)

La réunion du bassin d'éducation Bessin-Bocage Virois (15 février 2018 à Bayeux) a été consacrée aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA). A cette occasion, les professeurs documentalistes ont reçu Mme CHORA (enseignante spécialisée, I.E.N. Caen A.S.H.) et M.GABRIEL (ressources numériques C.A.N.O.P.E.)

1/Définition

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) sont dûs à l'atteinte d'une fonction cognitive spécifique. Il existe un déficit d'une zone de maturation du cerveau qui fait que, même avec de l'aide, l'enfant sera toujours en décalage. Un enfant « dys » devient un adulte « dys »...

Il est à noter que plusieurs personnes d'une même famille (fratrie) peuvent être concernées par le T.S.L.A. Ces troubles ont d'ailleurs un impact fort sur la cellule familiale (dans la mesure où le le temps de travail d'un enfant « dys » est triplé, avec peu de résultats).

Les différents troubles :

- Dyslexie (lecture)
- Dyscalculie (calcul)
- Dysorthographe (orthographe)
- Dyspraxie (gestes)
- Dysgraphie (écriture)
- Dysphasie (langage)

2/ Les points juridiques

- Février 2000 : Rapport Ringard : les actions annoncées : prévenir, repérer, dépister. ([lire le rapport en ligne](#))
- 31 janvier 2002, circulaire : Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit ([lire la circulaire](#))
- 11 février 2005, loi : Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ([lire l'article de loi](#))

3/ T.S.L.A. et Ecole

Dépistage et suivi

- Le repérage des T.S.L.A. est de la responsabilité de l'école, en lien avec la famille et/ou le médecin traitant.
- Le dépistage est du domaine médical.
- Le suivi est de la responsabilité de la P.M.I. (bilan de la 4ème année) et de la médecine scolaire (bilan de la 6ème année)

Les aides

Les T.S.L.A. sévères mettent l'élève en situation de handicap, même si ces troubles ne sont pas reconnus comme relevant au handicap. Les enfants « dys » bénéficient néanmoins d'aides spécifiques (P.A.P. ou P.P.R.E.) ou peuvent suivre des séances d'orthophonie.

Les élèves « dys » peuvent aussi bénéficier de l'aide d'une Aide Vie Scolaire (A.V.S.) qui l'accompagne dans son travail en ou hors classe.

4/ La dyslexie (trouble de la lecture)

Les deux voies d'apprentissage de la lecture

- La voie indirecte : Le mot n'est pas connu du lecteur. La lecture nécessite donc un processus de décodage : repérer les lettres et graphèmes, les convertir en sons. La lecture dans ce cas est lente et laborieuse car un effort est fourni pour comprendre ce qui est lu. Quand l'apprentissage de la lecture est fini, ce processus de lecture par voie indirecte n'intervient que très rarement. L'enfant dyslexique est dans le déchiffrage.
- La voie directe : le mot est déjà connu du lecteur (forme et sens). La reconnaissance et l'identification d'un mot sont automatiques car il appartient déjà au lexique mental du lecteur (mots déjà rencontrés et mémorisés). La lecture dans ce cas est fluide et se fait sans peine.

Les différentes formes de dyslexie

- Dyslexie phonologique (indirecte ou d'assemblage) : inversion, ajouts, confusion de sons (globule-clopule)
- Dyslexie de surface : (directe, lexicale ou d'adressage) : confusion (p/q u/n b/d) mots irréguliers, non intégrés.

Conseils pour faciliter l'accès aux apprentissages aux dyslexiques

- Créer un climat de confiance
- Fournir des documents tapuscrits :
 - police : Verdana Arial Comic Helvetica, Opendys,
 - taille de caractères de 12 à 14,
 - interlignes de 1,5 à 2.
- Mettre ou donner les consignes avant le travail à faire. Ne pas donner une autre consigne (à l'oral par exemple).
- Mettre en évidence les mots clés, les nouveaux, les surligner, les encadrer.
- Aider à la mémorisation en sélectionnant les informations à mémoriser (dégager l'essentiel de ce qui doit être retenu : mots-clés, résumé...)
- Entraîner la mémoire de l'élèves et la soutenir par différents supports.
- Accorder un délai suffisant pour échelonner l'apprentissage (fractionnement, répétition orale).

5/ Outils utiles

Le site [LireCouleur](#) propose un outil d'aide à la lecture (mise en évidence de phonème, des lettres muettes, des syllabes, etc...). Deux versions de cet outil existe :

- [une extension à télécharger](#) et à rajouter à LibreOffice :
- [une version en ligne](#)

[Picosvox00](#) est une extension de LibreOffice de lire des textes écrit dans le traitement de texte (lecture en cours de frappe ou a posteriori. La vitesse du lecture peut être réglée.

[OOo4Kids](#) est une version de LibreOffice pour les 7-12 ans

Le site [Le cartable fantastique](#) propose un outil à utiliser avec Word ([Le ruban Word](#)).

[Balabolka](#) : moulin à paroles. Ce programme à installer sur un poste permet la lecture des fichiers texte à haute voix

[Free-OCR](#) est un logiciel gratuit de reconnaissance de caractères. (le texte est scanné, puis peut-être modifié, ré-écrit, mis en page, etc...) Image : on prend en photo le texte.

6/ Bibliographie

Editeurs et dyslexie

- Editions Rageot, collection Flash Fiction : Fictions, 6ème
- Editions Castelmoré : Romans dys (3ème)
- Editions Nathan, collection Dyscool

Lecture écriture. Quatre chantiers prioritaires pour la réussite d'André Ouzoulias. Retz.

Apprendre à lire à l'école. Tout ce qu'il faut savoir pour accompagner l'enfant de Roald Goigoux. Retz.

100 idées pour que tous les enfants sachent lire de Corinne Gallet. Tom Pousse.

Favoriser la réussite en lecture : les Maclé (Modules d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Ecriture) d'André Ouzoulias. Retz.

Lire des récits longs de Patrick Joole. Retz.

B.Pinçon, animatrice du bassin Bessin – Bocage Virois.